



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

SHS/2010/PI/H/1

Préserver les valeurs et l'éthique sportives : la relation entre la lutte contre le dopage et les valeurs et l'éthique du sport

Thomas H. Murray

Préserver les valeurs et l'éthique sportives

Le moyen le plus rapide, pour parcourir dix kilomètres par voie terrestre, est la voiture, le bus ou le train. Pourtant, un nombre incalculable d'individus s'obstinent à parcourir cette distance en courant, en pédalant ou en skiant le plus vite possible. Ils s'entraînent encore et encore, au prix d'un immense effort, afin de devenir plus rapides. Il serait bien plus facile et rapide de prendre simplement le tramway. Chacun de ces individus est, à sa manière, un sportif, qu'il évolue au niveau professionnel ou olympique, local ou scolaire. Les sportifs s'affrontent peut-être dans des équipes et des ligues organisées, mais le sport peut également prendre une forme spontanée et informelle, comme une partie de football ou de basketball improvisée dans un quartier. Les sportifs ne pratiquent pas un sport pour se déplacer facilement ou efficacement d'un endroit à un autre, mais pour les valeurs qu'incarne ce sport. Les spectateurs qui suivent un sport apprécient et admirent les facettes de l'excellence humaine qui y sont déployées.

L'une des caractéristiques intéressantes du sport est son rapport à l'invention. Certaines innovations sont bien accueillies, voire même acclamées. Le saut en franchissement dorsal a donné aux sauteurs en hauteur une nouvelle technique qui leur a permis de sauter plus haut que l'ancienne méthode de l'enroulé ventral, qu'elle a supplantée (Dixon, 2001). De nouveaux équipements protégeant les sportifs des blessures, tels que les casques pour les skieurs alpins et les cyclistes ou les chaussures de sport qui absorbent mieux les chocs, sont devenus la norme. D'autres innovations, au contraire, sont rejetées. Au golf, des balles ou des clubs innovants sont régulièrement refusés. Récemment, les profondes rainures rectangulaires pratiquées dans certaines surfaces de frappe n'ont pas été acceptées, car elles permettaient aux golfeurs doués de donner à la balle un effet rétro lorsqu'ils la frappaient dans les hautes herbes (le « rough »). Cet effet rétro permettait de bien mieux contrôler la balle une fois retombée, la « plombant » et arrêtant sa progression (Thomas, 2009). L'intérêt de la plupart des inventions étant de nous faciliter la tâche ou de nous permettre de faire des choses que l'on ne pouvait pas faire auparavant, pourquoi le golf et d'autres sports rejettent-ils des innovations aussi efficaces ?

La question peut paraître absurde pour la plupart de ceux qui pratiquent ou suivent un sport. Bien entendu, les connaisseurs diront peut-être que le golf a de bonnes raisons d'interdire certains équipements si ceux-ci rendent le jeu *trop* facile, tout comme le basketball en a de ne pas multiplier la taille du panier par deux, le saut en hauteur d'interdire l'utilisation de ressorts dans les chaussures, et le marathon d'exclure les personnes portant des roller blades ou des sacs à dos à moteur. Chaque sport fixe les limites de ce que les pratiquants de ce sport peuvent faire, et décide quelles technologies ils peuvent utiliser.

Dans un sens, les règles d'un sport sont arbitraires. Pourquoi les footballeurs ont-ils le droit d'utiliser leurs pieds et leur poitrine, mais pas leurs mains ou leurs bras (excepté, bien sûr, le gardien) ? Pourquoi ne pas autoriser les joueurs à utiliser n'importe quelle partie de leur corps pour faire rentrer le ballon dans le but ? On peut inventer, et on le fait, d'autres sports : ainsi, le handball, comme son nom l'indique, encourage explicitement les sportifs à se servir de leurs mains pour marquer. Cependant, le handball diffère du football sur de nombreux points. Certaines des qualités qui font un grand joueur de handball, telles que la vitesse de course et la précision, sont également reconnues en football ; la capacité, cependant, à lancer le ballon avec un maximum de

vitesse, de précision et d'effet n'en fait pas partie. Le caractère à première vue arbitraire des règles de chaque sport est compensé par le fait que celles-ci sont intimement et inextricablement liées aux valeurs de ce sport (Murray, 2007). Se contenter de rendre les choses plus faciles, en parcourant par exemple dix kilomètres en voiture ou en tramway, vide ces valeurs de leur sens.

Valeurs et éthique du sport

Il n'existe pas de liste des valeurs sportives qui soit unique et fasse autorité. L'UNESCO épouse un large éventail de valeurs dans le préambule de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de 1978, dans lequel elle déclare que « l'éducation physique et le sport doivent tendre à promouvoir les rapprochements entre les peuples comme entre les individus ainsi que l'émulation désintéressée, la solidarité et la fraternité, le respect et la compréhension mutuels, la reconnaissance de l'intégrité et de la dignité des êtres humains ». Plus récente, la Convention internationale contre le dopage dans le sport (2005) affirme que « le sport doit jouer un rôle important dans la protection de la santé, dans l'éducation morale, culturelle et physique et dans la promotion de la compréhension internationale et de la paix » et exprime sa préoccupation face « [au] recours au dopage dans le sport et [à] ses conséquences sur la santé des sportifs, le principe du franc jeu, l'élimination de la fraude et l'avenir du sport [...], [qui mettent] en péril les principes éthiques et les valeurs éducatives consacrés par la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO et la Charte olympique ».

Le Code mondial antidopage propose une liste utile de valeurs, mais ne prétend pas à l'exhaustivité (Agence mondiale antidopage (AMA), 2003). Le Code de l'AMA proclame l'importance fondamentale de ce qu'il nomme « esprit sportif » et décrit comme « [valorisant] la pensée, le corps et l'esprit ». Il énumère ensuite une série de valeurs, dont les trois premières méritent une attention particulière. Ce sont :

- l'éthique, le franc jeu et l'honnêteté,
- la santé,
- l'excellence dans la performance.

Des valeurs telles que l'éthique, le franc jeu, l'honnêteté et la sportivité trouvent une résonance particulière dans le sport, peut-être comme applications spécifiques de valeurs de portée bien plus générale. Ainsi, le franc jeu peut être envisagé comme l'application, dans le sport, de l'adhésion aux principes de justice et d'équité (Pipe et Hebert, 2008). Le franc jeu ne se limite pas à l'absence de fraude. Il implique de se comporter selon les valeurs du sport, même lorsque les règles ne l'exigent pas explicitement (Loland, 2002). Il peut par exemple consister, lorsqu'on remarque que l'équipement de l'adversaire est endommagé et pourrait lui valoir une performance médiocre ou même une blessure, à le lui dire. On peut également dire que le franc jeu est, dans le sport, une valeur *régulatrice*. Une compétition digne de ce nom ne peut se dérouler que dans un contexte de franc jeu, dans lequel les valeurs que les sportifs recherchent dans le sport peuvent prendre forme. Dans la discussion qu'ils ont sur la lutte contre le dopage et l'utilisation de substances et de méthodes qui améliorent les performances sportives, les sportifs utilisent fréquemment la métaphore « terrain de jeu égal » pour se référer à une compétition sportive qui ne favorise pas ceux qui ont recours à des produits dopants (Murray, 2003).

La santé, deuxième valeur mentionnée dans le Code de l'AMA, occupe, dans le sport, une place centrale. La Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO observe, dans son article 2.2 : « Au niveau de l'individu, l'éducation physique et le sport contribuent à la préservation et à l'amélioration de la santé et à une saine occupation des loisirs et permettent à l'être humain de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne. Au niveau de la communauté, ils enrichissent les rapports sociaux et développent l'esprit sportif (fair-play) qui, au-delà du sport lui-même, est indispensable à la vie en société ». De nombreuses données scientifiques montrent que les personnes qui font de l'exercice, ont une activité physique et pratiquent un sport ont plus de chances de vivre plus longtemps et en meilleure santé. La santé est donc une valeur importante, qui progresse de façon significative par la pratique d'un sport.

Cependant, comme le font remarquer certains détracteurs du sport, les blessures sont, chez les sportifs de haut niveau, fréquentes en raison du niveau d'exigence élevé de l'entraînement ou, dans certains sports, des risques courus en compétition (Kayser, Mauron et Miah, 2007). Cela ne prouve pas, pour autant, que la santé ne soit pas une valeur importante dans le sport. Les sports qui impliquent d'importants efforts physiques, des contacts et de la vitesse comportent des risques intrinsèques. Le sport peut démontrer sa préoccupation pour la santé en tant que valeur en développant des équipements aussi sûrs que possibles, comme les casques de protection portés lors de nombreux événements, et en élaborant des règles qui limitent les actions dangereuses.

Comme le franc jeu, la santé est une valeur compromise par le dopage. Les risques spécifiques liés à certains dopants font l'objet de débats, qui découlent en partie d'un manque d'information sur les substances prises par les sportifs, leur association à d'autres substances et leur dosage. Cette déficience s'explique par les préoccupations éthiques que suscite la recherche sur des sujets humains. Les comités d'éthique scientifique répugnent en effet à cautionner des études encadrées dans le cadre desquelles des jeunes en bonne santé se voient administrer des doses supra-thérapeutiques de substances à des fins non approuvées par la médecine. Néanmoins, la littérature scientifique fournit des données probantes sur les conséquences qu'ont probablement les usages de produits dopants identifiés chez les sportifs (Sjöqvist, Garle et Rane, 2008). Si les activités antidopage cessaient, il s'ensuivrait probablement une escalade et une extension, voire une explosion de l'usage de produits dopants, avec des conséquences potentiellement graves sur la santé des sportifs de haut niveau, ainsi que sur celle des personnes qui les considèrent comme des modèles.

La troisième valeur du Code de l'AMA est l'excellence dans la performance. La quête de cette excellence prend des formes très diverses dans les différents sports. Cependant, cette recherche de l'excellence par le développement spécialisé des talents naturels de chacun est commune à tous les sports. Le développement du talent lui-même fait appel, en les renforçant, à des valeurs qui importent dans de nombreux domaines de la vie. Certaines valeurs sportives sont essentielles et vertueuses aussi bien dans le sport qu'en dehors. Le courage, disposition à traverser des épreuves et à prendre des risques au service d'un but supérieur, en est une. La persévérance, ténacité consistant à continuer à œuvrer à la réalisation d'un but qui en vaut la peine malgré les frustrations et les difficultés, en est une autre. De même pour l'honneur, engagement à faire ce qui est juste malgré la tentation de suivre une voie plus facile. Cette dernière valeur peut inclure l'adhésion à un but valable, la disposition à se sacrifier pour atteindre un but, et le sens de la communauté et de la solidarité qui peut émerger d'une activité partagée par les membres d'une équipe et les concurrents capables d'apprécier un bon match et l'excellence dans la performance. La reconnaissance des qualités des autres peut également en faire partie.

Ce qui ressort de ces exemples, c'est une meilleure appréhension du rapport qui existe entre ce qui est valorisé dans le sport, d'une part, et la valeur et le sens du sport, d'autre part. Dans la mesure où le sport permet à des individus de développer leurs aptitudes en termes de courage et de persévérance, ainsi que leur attachement à l'honneur, il joue un rôle éminemment important dans le développement d'individus qui amélioreront la vie d'autres personnes et participeront à la réussite des institutions sociales, économiques et politiques auxquelles ils sont fidèles.

L'article 7 de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO met en garde contre les forces qui peuvent mettre à mal les valeurs que le sport vise à encourager : « Les sérieuses menaces que font peser sur ses valeurs morales, son image et son prestige, des phénomènes tels que la violence, le dopage et les excès commerciaux, déforment sa nature même et altèrent sa fonction éducative et sanitaire ». Cet article recommande qu'« une place importante [soit] réservée, dans les programmes d'enseignement, à des activités éducatives fondées sur les valeurs du sport et les conséquences des interactions entre le sport, la société et la culture ». Il exprime une préoccupation particulière en ce qui concerne le bien-être des enfants et des jeunes sportifs et déclare qu'« aucun effort ne doit être épargné pour mettre en évidence les conséquences néfastes du dopage, à la fois dangereux pour la santé et contraire à la morale sportive, ni pour protéger la santé physique et mentale des athlètes, les valeurs du fair play et de

la compétition, l'intégrité de la communauté sportive et les droits de ceux qui y participent à quelque niveau que ce soit ».

Les interactions entre le sport, la société et la culture sont devenues plus complexes. Les médias s'intéressent depuis longtemps aux résultats des compétitions et à la personnalité des grands sportifs. Depuis quelque temps, les journalistes rendent régulièrement compte d'autres aspects du sport, des salaires et des relations de travail aux mauvais comportements qu'ont certains sportifs en dehors du terrain, en passant par un autre aspect important qu'est le dopage. La façon dont le public, en général, et les jeunes sportifs, en particulier, appréhendent ces révélations sur le dopage de leurs héros sportifs est difficile à évaluer. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce genre de reportage suscite des conversations sur les valeurs et le sens du sport dans le monde.

Cela fait longtemps que lorsque des concurrents utilisent des produits dopants pour obtenir un avantage en termes de performance, les autres sportifs le savent ou s'en doutent. Ce phénomène a été mis au jour il y a trente ans dans un projet de recherche sur l'éthique et le sport (voir Murray, 1983), qui montrait la puissante contrainte que ces convictions exerçaient sur les sportifs qui désiraient se passer de produits dopants, mais répugnaient à laisser l'avantage à un adversaire malhonnête. Ceux qui résistaient à la tentation du dopage le faisaient pour de nombreuses raisons, mais principalement pour deux d'entre elles : ils ne voulaient pas mettre leur santé en danger, et ils pensaient que l'usage de ces substances allait à l'encontre de ce que leur sport signifiait pour eux.

Pour comprendre ce que sont les valeurs du sport, il est nécessaire de se pencher sur sa signification sociale générale. Les remarques antérieures sur le franc jeu nous rappellent que si le sport est une activité régie par des règles, celles-ci ne définissent pas en elles-mêmes le sens du sport. Des significations et des valeurs communes plus profondes sont en jeu. Un bref aperçu de l'évolution des règles d'un sport permettra d'élucider ce point.

Règles et valeurs du sport

Il y a deux façons d'envisager le rapport qui existe entre les règles d'un sport et la valeur, le sens, ou l'intérêt de celui-ci. Selon la première, que l'on appellera vision constitutive, les règles constituent ou déterminent ce qui importe dans le sport. Les valeurs d'un sport sont dictées par ses règles. Aucun autre sens ou intérêt plus profond ne se cache dans le sport (Burke et Roberts, 1997). D'après cette vision, les règles sont fondamentalement arbitraires, et les changer ne nécessite que l'accord des participants, qui ne se réfèrent à aucune conception un tant soit peu indépendante ou profonde du sens ou de la valeur de leur sport. La seule condition de tout changement de règles est procédurale : la décision doit respecter la procédure d'élaboration des règles définie par l'instance dirigeante du sport visé, quelle qu'elle soit. Si la vision constitutive était juste, et si l'instance dirigeante du baseball, par exemple, décidait que dorénavant, le corps des battes serait carré et non plus rond, ou si les autorités chargées du Tour d'Italie décidaient d'autoriser les cyclistes à installer un moteur sur leur vélo pour l'ascension des Alpes et des Apennins, il n'y aurait aucune raison de contester un tel changement de règles, sauf à prétendre que la procédure n'a pas été observée. Pourtant, la plupart des concurrents de ces sports, ainsi que les spectateurs qui s'intéressent au baseball ou au cyclisme, considéreraient ces changements comme des abominations. Cependant, la conception constitutive des règles du sport n'admettrait aucune critique de ce type, du moment que la procédure adéquate aurait été respectée.

Il existe une autre conception du sport, qui peut être décrite comme *centrée sur les valeurs*. Dans cette optique, les règles d'un sport sont envisagées comme reflétant une interprétation commune plus profonde des valeurs, du sens ou de l'intérêt de ce sport. Les propositions de modification des règles d'un sport peuvent, ou plutôt doivent, tenir compte des efforts menés pour préserver ou défendre ces valeurs sous-jacentes. Des procédures doivent être respectées, mais elles ne suffisent pas à justifier un changement des règles ; les nouvelles règles doivent s'appuyer sur les valeurs du sport (Murray, 2007). Le basketball en fournit un exemple. Parmi les valeurs incarnées

et prônées par le basketball figurent la rapidité, la force, l'habileté, la précision et l'esprit d'équipe. Lorsque des compétiteurs devinrent suffisamment grands et athlétiques pour se positionner au-dessous du panier et repousser les lancers, le basketball créa une règle contre l'« intervention sur le ballon ». Lorsque des joueurs grands et forts commencèrent à se frayer un passage près du panier et à dominer le jeu, le basketball institua autour du panier une zone dans laquelle il était interdit aux attaquants de se tenir plus de trois secondes consécutives. Le panier à trois points (le fait de marquer depuis une ligne tracée à une distance importante du panier) permit deux choses : d'ouvrir le terrain et, dans le même temps, de récompenser l'excellence au lancer du ballon. Envisagées de cette manière, les modifications des règles du basketball visent en réalité à rétablir et à préserver les caractéristiques fondamentales de ce sport.

Tout récemment, une polémique a illustré ce point. L'instance dirigeante de la natation a décidé d'interdire certaines combinaisons. Ce sport s'inquiétait de ce que les sportifs qui portaient de nouveaux types de combinaisons qui, entre autres, permettaient aux nageurs de mieux glisser sur l'eau et leur donnaient une forme plus hydrodynamique, battaient des records de vitesse à un rythme impressionnant. Selon un rapport récent, les modèles plus moulants et flottant mieux rendaient un corps musclé et râblé aussi profilé qu'un corps long et mince. Le corps glissant sur l'eau tel la coque d'un bateau de course, le rapport du nageur à l'eau était modifié, ce qui avait des conséquences multiples, de la force du battement du nageur à son rythme (Crouse, 2009). Un responsable de la FINA, instance dirigeante de la natation au niveau international, a défendu les propositions de modification des règles en avançant l'argument suivant : « La natation est, par tradition, un sport dans lequel l'équipement a toujours été secondaire par rapport au talent individuel et à la détermination. Avec les combinaisons introduites en 2008, l'équipement est devenu primordial, permettant à des sportifs aux aptitudes moindres de se mesurer aux sportifs les mieux préparés et s'entraînant le plus dur. C'est pourquoi il était clair qu'il fallait changer les règles » (Crouse, 2009).

Cet exemple est important pour trois raisons. D'abord, il illustre parfaitement une élaboration des règles centrée sur les valeurs. Le changement des règles a été provoqué par l'introduction d'un nouvel équipement qui modifiait le sens de ce sport. Avec les nouvelles combinaisons flottantes, la natation récompensait dorénavant les sportifs qui exécutaient leurs mouvements au-dessus de l'eau, plutôt que ceux dont la technique perfectionnée leur permettait de fendre l'eau. Ces combinaisons radicalement nouvelles menaçaient de modifier les valeurs de la natation. Les nouvelles règles interdisant ces combinaisons doivent permettre de rétablir et de préserver le sens de ce sport.

Deuxièmement, ce responsable a fait appel à des valeurs qui ne se rapportent pas seulement à la natation en particulier, mais au sport en général, en rejetant un équipement qui permet à des sportifs « aux aptitudes moindres » de battre « les sportifs les mieux préparés et s'entraînant le plus dur ». Il est difficile de trouver un sport qui ne valorise pas l'investissement personnel à l'œuvre dans la formation d'un corps bien préparé et le travail intensif des sportifs, qui leur permettent de perfectionner leur technique et leurs aptitudes. En vérité, un sport qui ne valoriserait pas un tel effort, et qui récompenserait de la même façon (ou mieux) les performances de concurrents paresseux, non préparés et dispersés, serait bien étrange.

Troisièmement, le responsable de la FINA a explicitement soutenu que la natation faisait passer « le talent individuel et la détermination » avant l'équipement. Il reconnaît ainsi expressément que les individus ne sont pas dotés des mêmes talents. Tout le monde ne peut pas devenir un grand nageur, footballeur, lutteur, coureur de marathon, lanceur de poids, joueur de cricket, skieur nordique ou joueur de basketball. En réalité, certaines des dispositions naturelles d'une personne, qui font que certains sports lui conviennent particulièrement bien, peuvent constituer des handicaps majeurs dans d'autres sports. La forte musculature d'un lanceur de poids remarquable serait très difficile à porter sur les quarante et quelques kilomètres d'un marathon. Les différents sports mettent en avant des dispositions naturelles variées, de même que les sports d'équipe valorisent diverses aptitudes dans des configurations distinctes. Les disparités entre les dispositions naturelles que chacun possède à l'égard de différents sports ne sont pas une raison

pour déplorer les injustices dont la nature a fait preuve à notre rencontre ; elles offrent plutôt une raison de se réjouir de la grande diversité des sports, et de l'éventail tout aussi large des différences qui existent entre les êtres humains. L'argument de certains détracteurs de la lutte antidopage, selon lequel il faudrait autoriser les produits dopants afin d'égaliser ou de niveler les disparités en termes de talents naturels, passe à côté du fait que la célébration des différences de dons naturels est inhérente au sport.

Les règles d'un sport récompensent des combinaisons de talents particulières, perfectionnées par l'investissement personnel et beaucoup de travail (Loland et Murray, 2007). Ces règles déterminent quels types de qualités peuvent faire la différence à l'arrivée et quelles différences ne doivent pas influencer sur la performance d'un sportif. Ainsi, la FINA a déclaré que les combinaisons moulantes, flottantes et réduisant la traînée ne devaient pas permettre à des sportifs de nager plus vite que des concurrents dotés d'une éthique de travail et de dons supérieurs. Si l'on suit ce raisonnement, la natation et les autres sports ont toutes les raisons de décider que les substances améliorant les performances ne doivent pas pouvoir influencer sur le résultat de la compétition, de peur que des sportifs à la discipline et au talent moindres ne vainquent leurs adversaires plus doués et plus travailleurs, simplement grâce à la pharmacologie.

Comment la lutte contre le dopage préserve-t-elle et protège-t-elle les valeurs du sport ?

La lutte contre le dopage participe à la préservation de l'éthique et des valeurs sportives de multiples façons. En premier lieu, elle contribue à « égaliser le terrain » pour les concurrents. Cette métaphore est très imparfaite, mais les sportifs comprennent parfaitement ce qu'elle signifie. Elle ne signifie pas que tous les concurrents ont exactement les mêmes capacités. Certains sportifs sont plus doués que d'autres, d'autres s'entraînent avec plus de volonté, d'autres encore bénéficient d'un encadrement formidable. La métaphore de l'« égalisation du terrain » reflète deux idées importantes dans le sport. Selon l'une d'elles, certaines différences entre les sportifs ou les équipes ne doivent pas être tolérées de crainte que certains bénéficient d'un avantage concurrentiel déloyal (inclinaison du terrain favorable). Par exemple, les officiels qui supervisent les compétitions, les arbitres, arbitres adjoints et autres, ne doivent pas favoriser un camp par rapport à l'autre. Les inégalités flagrantes dans la qualité de l'équipement peuvent également mettre en péril l'équité de la compétition et doivent faire l'objet d'une surveillance attentive. Les stéroïdes anabolisants et autres substances qui améliorent les performances offrent un avantage concurrentiel à celui qui les utilise, quel qu'il soit. Les responsables partiels, les inégalités criantes en matière d'équipement et les stéroïdes anabolisants ne devraient pas pouvoir déterminer l'issue d'une compétition.

L'autre idée sous-jacente, dans le concept d'« égalisation du terrain », est que si certains facteurs doivent être nivelés, comme le terrain lui-même, par exemple, d'autres différences doivent avoir leur place. Les aptitudes et l'investissement des concurrents doivent jouer un rôle décisif. Le terrain doit, si l'on peut dire, être égalisé de façon à ce que les facteurs qui doivent déterminer la qualité d'une performance, parmi lesquels les dons naturels et leur perfectionnement par l'effort, puissent être déployés et récompensés, et ne soient pas cachés ou camouflés.

La seconde contribution des programmes antidopage efficaces consiste à veiller à ce que la fraude et l'imposture ne soient pas récompensées. Les sportifs qui désirent concourir sans utiliser de substances qui améliorent les performances peuvent se sentir profondément frustrés lorsqu'ils ont des raisons de croire que leurs adversaires remportent une victoire non pas en raison de la supériorité de leur talent ou de leurs efforts, mais parce qu'ils ont recours au dopage. Dans la mesure où des valeurs telles que l'honnêteté, le franc jeu, le respect des règles et des lois et celui des autres participants, valeurs toutes invoquées dans le Code de l'AMA, sont véritablement importantes dans le sport, les sportifs qui se dopent portent atteinte à ces valeurs tandis que les ceux qui les défendent sont pénalisés.

Si la santé, autre valeur à laquelle l'AMA fait appel dans son Code, est une valeur importante dans le sport, alors la lutte antidopage apporte encore une autre contribution à la préservation des

valeurs sportives. Lorsque des sportifs en bonne santé se mettent à prendre des doses substantielles de produits dopants puissants, cela se traduit probablement au final par une mise en danger de leur santé. Les programmes antidopage efficaces aident à protéger la santé, celle du sportif de haut niveau soumis au contrôle antidopage, mais également celle des futurs sportifs susceptibles d'admirer et de vouloir égaler le sportif de haut niveau.

(L'un des arguments avancés par les opposants à la lutte antidopage est que la levée de l'interdiction du dopage permettrait de suivre médicalement la prise de produits dopants et de mieux connaître les effets de ces substances sur les sportifs et les autres (Kayser et Smith, 2008). Cet argument sera traité plus loin.)

Pour comprendre comment la lutte contre le dopage préserve et protège l'éthique et les valeurs du sport, on peut également imaginer des mondes différents. Deux autres mondes du sport sont particulièrement instructifs : un monde dans lequel le dopage est interdit, mais où aucun véritable effort n'est fourni pour faire appliquer cette interdiction, et un deuxième monde dans lequel l'interdiction du dopage est levée.

Monde n° 1 : Le dopage est interdit, mais aucun programme antidopage n'est mis en place

La première chose dont on peut être sûr dans un monde sans lutte antidopage efficace, c'est que certains sportifs utiliseront des substances qui améliorent les performances malgré les règles qui en interdisent l'usage. La véracité de cette affirmation a été démontrée à de nombreuses reprises dans des sports allant de l'haltérophilie au cyclisme et au biathlon, en passant par le ski et la course à pied. Si les produits dopants peuvent faire la différence entre une victoire et un classement en queue de peloton, certains sportifs en profiteront en dépit des règles.

En l'absence de programmes antidopage efficaces, les sportifs ont trois possibilités. Ils peuvent choisir de ne pas recourir au dopage, en sachant qu'ils sont nettement désavantagés par rapport aux fraudeurs, mais en espérant que leur talent et leur travail pourront les mener à la victoire. Connie Carpenter Phinney a remporté la médaille d'or de la première course de cyclisme sur route féminine des Jeux Olympiques contre des concurrentes qui, également dans sa propre équipe, avaient eu recours à l'autotransfusion sanguine. Cependant, la plupart des sportifs ne peuvent pas compter sur leur bonne étoile ou sur un talent largement supérieur aux autres pour l'emporter. Dans des sports où la différence entre le vainqueur et un concurrent non classé se mesure en centièmes de seconde, en millimètres ou en kilogrammes, et où le dopage peut procurer un avantage, même d'1 ou 2%, le sportif non dopé a bien plus de chances de perdre que de gagner. Pour les sportifs qui ne supportent pas le sort qui leur est fait, il ne reste que deux possibilités.

Ils peuvent arrêter la compétition à ce stade. On ne dispose pas de données fiables sur le nombre de sportifs qui choisissent cette option, mais il existe certainement des sportifs qui aiment leur sport et ne supportent pas de perdre face à des fraudeurs.

Reste, alors, une troisième option, qui consiste à prendre les mêmes substances amélioratrices de performances utilisées par vos adversaires de façon que, même si cela revient à frauder, vous ayez une chance de gagner. Lorsque les sportifs qui veulent adopter un comportement éthique et cherchent à faire honneur aux valeurs inhérentes au sport sont régulièrement déçus et qu'on leur refuse une compétition équitable, le sport est en danger. Les sportifs qui ont des principes doivent être estimés, et non pas se voir privés de toute chance. La lutte contre le dopage a pour but de créer une quatrième option : celle de concourir non dopé en pouvant raisonnablement penser que vos concurrents renonceront comme vous au dopage.

Monde n° 2 : Le dopage est autorisé ; la lutte antidopage est abandonnée

Partant de toute une série de principes, certains détracteurs de la lutte contre le dopage avancent que les sportifs devraient être autorisés à utiliser des substances qui améliorent les performances. Pour les libertaires, les sportifs adultes devraient être libres de faire ce que bon leur semble de leur

propre corps (Fost, 1986). D'autres s'accordent sur l'idée que les adultes devraient pouvoir transformer leur corps selon leurs propres désirs, mais se divisent sur la question de savoir si cette liberté devrait s'étendre à tous les produits dopants, ou seulement à certains d'entre eux (Savulescu, Foddy et Clayton, 2004 ; Kayser et Smith, 2008). Ce point de désaccord est important, et nous y reviendrons sous peu. Pour le moment, considérons le scénario dans lequel toutes les interdictions sont levées et les sportifs peuvent prendre n'importe quel produit dopant. Certains souhaiteraient également étendre cette liberté aux opérations chirurgicales et aux modifications génétiques.

D'une part, les performances s'en trouveront probablement améliorées. Les records tomberont à mesure que les sportifs au corps amélioré par la chimie, voire la chirurgie et la génétique, courront plus loin et plus vite, sauteront plus haut et plus loin, lanceront plus loin et soulèveront des poids plus lourds. Les sportifs qui éviteront ces technologies, quelle qu'en soit la raison, seront incapables de se mesurer à ceux qui choisissent de perfectionner leur corps.

D'autre part, il s'ensuivra probablement une accélération et une exacerbation des pressions exercées sur les sportifs pour qu'ils utilisent des doses plus fortes et de nouvelles associations de produits dopants afin d'obtenir un avantage sur leurs concurrents. La même dynamique, semblable à une course à l'armement, qui pousse aujourd'hui certains sportifs à utiliser des substances interdites, les conduira vers des schémas d'utilisation plus radicaux si les interdictions sont levées. L'un des prétendus avantages de la levée de l'interdiction, qui veut qu'une fois que l'usage de produits dopants se ferait au grand jour, il serait plus sûr, serait probablement rattrapé, voire anéanti par des pressions contraires en faveur de l'usage d'un nombre toujours plus important de produits, avec des associations dont on ne connaît pas ou presque pas l'innocuité.

Les partisans de ce monde affirment qu'avec la levée de l'interdiction, le voile qui recouvre l'usage de produits dopants sera également levé (Kayser et Smith, 2008). Cet avantage est probablement illusoire. Nous saurions que les sportifs utilisent des produits dopants, mais ni lesquels, ni en quelles quantités. L'équivalent, dans le sport, du « secret de fabrication » fera recette tandis que les entraîneurs, les soigneurs et les gourous autoproclamés de la performance revendront une profusion de mixtures secrètes et de programmes de posologie aux sportifs. Chacun prétendra que son programme est le meilleur ; chacun protégera ses intérêts commerciaux en entourant ses produits et ses conseils de mystère. Les risques méconnus que prennent les sportifs qui utilisent ces produits à l'heure actuelle seront multipliés. À mesure que l'amateurisme de l'amélioration des performances des sportifs de haut niveau se répercutera sur les sportifs amateurs qui admirent et rêvent d'émuler leurs héros, les conséquences sur la santé publique s'amplifieront.

En outre, les performances sur le terrain reflèteront de moins en moins les talents naturels et les efforts des sportifs, mais seront plutôt une manifestation des technologies utilisées par des experts pour manipuler leur anatomie, leur physiologie et leur psychologie. Le sens de l'excellence dans le sport en sera irrémédiablement transformé. De nombreux individus qui pratiquent un sport et aiment le sport vivront cette évolution comme une érosion et un affaiblissement de tout ce qui fait que le sport est bon, beau et digne d'admiration. Le sport comme on l'a connu sera transformé et éclipsé par le triomphe du principe de performance - une performance maximale obtenue par tous les moyens, et à tout prix.

Conclusion : dopage, valeurs et lutte antidopage

Les sportifs qui se dopent portent atteinte à la valeur régulatrice du franc jeu. Certains détracteurs de la lutte contre le dopage soutiennent que le problème ne réside pas dans le dopage, mais dans son interdiction. Ils prétendent que permettre à chacun d'accéder aux produits dopants est un bon moyen d'assurer l'« égalisation du terrain ». Cependant, cette supposée « solution » ne permet pas de protéger d'autres valeurs essentielles du sport, en particulier la santé et les valeurs liées à la quête de l'excellence dans la performance.

La dynamique de la compétition sportives et la quête constante du moindre avantage concurrentiel font qu'en l'absence de programmes antidopage efficaces, les sportifs seront poussés vers des méthodes de dopage toujours plus radicales et expérimentales. Personne ne peut prédire avec certitude quelle sera l'issue d'une telle « course au dopage », mais ce dont on peut être presque sûr, c'est qu'elle ne sera pas heureuse. La santé des sportifs, qu'ils soient professionnels, amateurs, adultes ou jeunes, sera en danger.

Enfin, le sens de la quête de l'excellence sportive serait profondément bouleversé. Plutôt que d'être recherchée dans le perfectionnement des dons naturels par le travail et dans l'acquisition de techniques, l'excellence résiderait dans le savoir-faire d'un pharmacologiste ou d'un généticien. Les sportifs deviendraient moins les auteurs de leurs performances que les instruments de plans élaborés par d'autres.

Mener une lutte antidopage efficace est loin d'être facile, et il semble qu'il s'agisse moins d'une bataille dont la victoire serait décisive que d'un combat permanent à mener pour offrir un niveau correct de justice et de confiance. Les sportifs devraient pouvoir s'affronter sans recourir à des substances qui améliorent les performances, en étant raisonnablement convaincus que le terrain est « égalisé ». Le franc jeu et la santé seraient préservés, et les sportifs pourraient chercher à atteindre les valeurs qu'ils poursuivent dans la quête de l'excellence sportive.

Références

- Agence mondiale antidopage (2003) *Code mondial antidopage*. Montréal : Agence mondiale antidopage.
- Burke, M. D, and Roberts, T.J. (1997) « Drugs in Sport: An Issue of Morality Or Sentimentality », *Journal of the Philosophy of Sport* 24: 99-113.
- Crouse, K. (2009) « Faster Racing Suits May Soon be Banned From Competition », *New York Times*, 8 mai 2009.
- Dixon, N. (2001) « Rorty, Performance-Enhancing Drugs, and Change in Sport », *Journal of the Philosophy of Sport* 28: 78-88.
- Fost, N. (1986) « Banning Drugs in Sports: A Skeptical View », *The Hastings Center Report* 16 (4): 5-10.
- Kayser, B., Mauron, A., and Miah, A. (2007) « Current Anti-Doping Policy: A Critical Appraisal », *BMC Medical Ethics* 8 (2): 1-10.
- Kayser, B. and Smith, A.C T. (2008) « Globalization of Anti-Doping: The Reverse Side of the Medal », *BMJ* 337: 85-87.
- Loland, S. (2002) *Fair Play in Sport: A Moral Norm System*. London and New York: Routledge.
- Loland, S., and Murray T.H. (2007) « The Ethics of the Use of Technologically Constructed High-Altitude Environments to Enhance Performances in Sport », *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports* 17 (3): 193-197.
- Murray, T.H. (1983) « The Coercive Power of Drugs in Sports », *The Hastings Center Report* 13 (4): 24-30.
- Murray, T.H. (2007) « Enhancement ». In Steinbock, B. (ed.), *Oxford Handbook of Bioethics*. Oxford: Oxford University Press, 491-515.
- Pipe, A. and Hebert, P.C (2008) « Le dopage, le sport et la communauté », *Canadian Medical Association Journal* 179 (4): 305.
- Savulescu, J., Foddy, B. and Clayton, M. (2004) « Why We Should Allow Performance Enhancing Drugs in Sport », *British Journal of Sports Medicine* 38: 666-70.
- Sjöqvist, F. Garle, M. and Rane, A. (2008) « Use of Doping Agents, Particularly Anabolic Steroids, in Sports and Society », *Lancet* 371: 1872-82.
- Thomas, F. (2009) « Change to Rules of Golf is Unequal on Its Face », *New York Times*, 5 avril 2009.